



Compte-rendu du CSAL du 4 juin 2025

Le CSAL du 4 juin 2025 s'est tenu à la veille d'une mobilisation nationale pour la défense de nos droits fondamentaux : salaires, retraites, protection sociale. La CGT y a pleinement porté la voix des agents, en commençant la séance par une déclaration liminaire sans ambiguïté.

Déclaration liminaire : halte à la privatisation de la protection sociale ! [A Lire ICI sur notre site](#)

Nous avons dénoncé le choix scandaleux du ministère d'imposer l'opérateur privé ALAN pour la protection sociale complémentaire à partir du 1er janvier 2026. Une entreprise à but lucratif, aux antipodes des valeurs de solidarité et de mutualisme qui ont toujours prévalu à Bercy.

Pour la CGT, ce choix marque une attaque frontale contre notre modèle social, et ce au bénéfice d'un acteur financiarisé qui ne garantit ni les prestations, ni les cotisations justes, ni l'accompagnement humain, mais qui devra générer des bénéfices sur nos cotisations pour rémunérer ses actionnaires. Nous avons réclamé l'abandon pur et simple de ce choix, dans le cadre de notre engagement plus large pour :

- La hausse des salaires et des pensions,
- La fin du gel du point d'indice,
- Le maintien de la GIPA,
- Le retour aux 100 % de rémunération en congé maladie et la suppression du jour de carence,
- L'abrogation de la retraite à 64 ans.

À l'ordre du jour :

- Opérations sur les emplois (pour information)
- Création et évolution des missions (pour avis)

Sur les opérations d'emplois :

les vacances de postes, un mal chronique.

Les mouvements d'emplois ont été présentés, mais sans aucune stratégie globale pour répondre à l'urgence des besoins. Oui, aucun emploi n'a été supprimé. Mais combien sont vacants ?

Chaque année, les départs à la retraite augmentent. Et chaque année, on constate la même chose : les recrutements ne suivent pas. Le Président lui-même l'a reconnu : les écoles ne suffisent pas à combler les vacances d'emploi. Donc il faudra travailler encore en effectifs réduits, embaucher des contractuels supplémentaires et faire appel à des prestataires externes.

La CGT a donc posé une question simple : pourquoi les listes complémentaires des concours informatiques ne sont-elles pas appelées, alors que cela a été fait pour les concours hors informatique ? Aucune réponse pour l'instant. Le directeur promet de se renseigner. Nous serons vigilants.

La CGT a insisté sur l'importance de garder des effectifs suffisants pour assurer l'avenir et l'attractivité de nos établissements. Le président s'est voulu rassurant en affirmant qu'il n'y a pas de concurrence entre les ESI. Sur la pérennité des sites, il nous a expliqué que les besoins de ressources dans la sphère informatique notamment dans le développement sont croissants donc pas d'inquiétude à avoir.

Fiches missions : des votes CGT argumentés

Dijon – pour une dynamique BINT (Bureau d'INTégration à Noisiel)

Les élu-e-s CGT ont voté POUR la fiche concernant l'ESI de Dijon. (les autres OS se sont abstenues)

Les efforts déployés pour reclasser les agents issus des missions pensions ou Web sont ENFIN réels. Dijon entre dans une dynamique forte autour du BINT, de l'Intex, des tests de performance et désormais d'IIA-ASTERION (IIA technique sur le référentiel des particuliers sur lequel Clermont et Montbard travaillent).

Mais attention : ces évolutions doivent se faire en pleine transparence, avec une vraie coordination, ainsi qu'un véritable accompagnement (formation...). Certains agents ont dû faire des choix dans la précipitation sans connaître l'éventail des missions à venir et leurs conditions d'exercice.

Le directeur a affirmé que l'avenir de Dijon était assuré, notamment grâce à la dynamique ASTERION. Nous prenons acte, mais nous continuerons à suivre l'évolution de l'établissement avec attention.

Pas d'inquiétude sur le plan de congés et les horaires de travail, le président nous rassure. L'Esi de Dijon n'est pas subordonné à la Centrale pour son activité.

Concernant les dysfonctionnements apparus sur les paiements des pensions depuis que la Caisse des Dépôt et Consignation (CDC) en a la charge, le président parle d'incident « normal » quand il y a réécriture d'une application. Il a reconnu que la décision du transfert de la DGFIP à la CDC avait été prise en haut lieu et à son niveau ça lui échappe complètement. Nous traduisons : ce transfert a été une décision politique. (Voir notre déclaration liminaire)

PSN plateau – Lyon : Vote CGT abstention (vote Solidaires contre, FO - CFDT abstention)

Nous avons des réserves sur la gestion du PSN plateau. On est passé en quelques mois d'un projet pour l'équipe à la suppression pure et simple de la mission. Pourquoi ? On cherche encore. Les agents sont sous pression, sommés de se repositionner. La CGT reste perplexe sur la gestion de ce dossier.

La question sur le site de Lyon qui ferait venir des services extérieurs est posée. Le directeur est catégorique : l'esi est "fléché SI" et donc non concerné par l'arrivée de structures externes. C'est faux : la BII (brigade interrégionale rattachée à la direction des enquêtes fiscales) est déjà dans les murs. Donc rien n'est écrit pour l'avenir.

Concernant la fiche MSN VISIO – Lyon : Vote CGT abstention. (Solidaires contre, FO et CFDT abstention)

Clermont – pour une mission développement

La CGT a voté POUR la création d'une équipe de développement à Clermont. (les autres OS abstention)

C'est une bonne chose pour l'établissement, qui renforce ainsi son attractivité après l'accueil de l'OPS: Le COPSI mission de juin devra valider l'attribution de la 1ere application (e-notaire). L'équipe devrait monter progressivement en charge sur 2026-2027. Des postes seront proposés aux sorties d'école.

Mais pour la CGT, cela soulève deux questions : dans quels locaux ce service pourra-t-il s'installer? Pourquoi Clermont a-t-il droit à OPS + DEV, et pas Lyon ?

Le directeur nous répond : que la direction fera au mieux avec les 2 bâtiments à Clermont et sur le deuxième point nous recevons "pas de nouvelle mission OPS à Lyon à horizon 5 ans". Cela conforte notre crainte que des logiques de priorisation opaques soient à l'œuvre, sans concertation.

Questions diverses :

A l'interrogation de la CGT sur la réorganisation à Lyon : la grande absente du CSAL.

Et pourtant, elle est bien réelle. Le directeur continue à parler d'un "simple changement d'organigramme", alors que des déménagements, des réaffectations et des bouleversements interviendront dès le 1er septembre.

Nous avons dénoncé une méthode incohérente : pourquoi repousser la présentation au CSAL du 23 septembre, après la mise en œuvre effective ?

C'est une manière de contourner le dialogue social, et nous ne l'acceptons pas.

A la question de la CGT, le président annonce que pour 2025, nous avons atteint le quota d'apprentis qui ne pourra dépasser 9 pour la DISI.

La CGT est surprise d'apprendre subitement l'existence de ce quota. C'est dommageable pour le projet de recrutement de jeunes intéressés par notre administration.

A la demande de la CGT, une information a été donnée sur le nombre de contractuels, de prestataires, d'apprentis et le nombre de départs à la retraite jusqu'au 31/12/2026 :

ESI	Nb emplois	Nb départs en retraite jusqu'au 31/12/26	Nb apprentis	Taux apprentis	Nb contractuels	Taux contractuels	Nb prestataires	Taux prestataires
Clermont-Ferrand	194	6	4	2,06 %	11	5,67 %	3	1,55 %
Dijon	60	0	2	3,33 %	2	3,33 %	0	0,00 %
Grenoble	57	1	4	7,02 %	6	10,53 %	6	10,53 %
Lyon	157	13	5	3,18 %	10	6,37 %	3	1,91 %
Meyzieu	51	1	0	0,00 %	0	0,00 %	0	0,00 %
Nevers	63	2	2	3,17 %	0	0,00 %	2	3,17 %
Siège	27	3	0	0,00 %	0	0,00 %	0	0,00 %
TOTAL	609	26	17	2,79 %	29	4,76 %	14	2,30 %

En conclusion : les établissements ne doivent pas être mis en concurrence. Cela a été affirmé en séance par le directeur et nous y veillerons !

La CGT l'a redit en séance : chaque agent, dans chaque établissement, doit pouvoir se projeter et trouver sa place. Les reconversions doivent se faire avec respect, anticipation, et écoute.

Nous refusons toute mise en concurrence entre ESI, toute vision court-termiste des missions, et toute opacité sur les décisions stratégiques.

Nous continuerons à porter la parole des agents, à défendre le service public, et à exiger que la Direction rende des comptes.

Pour toute question ou remarque, n'hésitez pas à nous contacter.

Les représentant-e-s CGT au CSAL :

Pascale Baldo (63), Jean-Eudes Bour (69), Sylvie Marcel (58), Cyrille Risch (63), Laurent Guiboud (38), Michel Celso (69)